

Doux, RN 164... R. Ferrand fait le point

Le nouveau député de la circonscription Carhaix-Châteaulin, le socialiste Richard Ferrand, revient sur les dossiers qui font l'actualité de cet automne. Alors que le dossier Doux est toujours aussi brûlant, les travaux d'aménagement de la RN 164 reviennent sur le tapis.

Depuis que vous êtes élu, le dossier Doux fait partie des sujets que vous devez suivre. N'avez-vous pas le sentiment que finalement Charles Doux a pris la main dans le bras de fer qui l'oppose au gouvernement ?

D'abord, ce n'est pas un dossier, mais des drames humains. Dans un premier temps, le gouvernement ne voulait pas du dépôt de bilan. Charles Doux en a décidé autrement, c'était son pouvoir de chef d'entreprise. Maintenant, l'action du gouvernement a permis d'éviter 700 licenciements en plus des 1.000 effectifs. Aujourd'hui, les enjeux sont de s'assurer que la continuation de Doux soit viable, ce qui n'est pas gagné. Ensuite, il faut reconstruire la filière avicole. Nos prédécesseurs ont laissé pourrir la situation. L'absence d'action publique fait que nous devons gérer en même temps un champ de ruines et reposer les bases. La filière est malade, il faut la remettre en forme.

Comment comptez-vous la relever ?



Concernant la rentrée scolaire, Richard Ferrand se félicite qu'elle se soit bien déroulée. « C'est la première fois en dix ans que je ne passe pas mon temps à harceler l'Inspection académique pour sauver des postes ».

On a du retard quant à la modernité de l'outil. Le FSI (Fonds stratégique d'investissement), devra investir. L'exportation, c'est une bonne chose pour la filière et le commerce extérieur, mais il faut aussi développer tout ce qui relève du marché français. Il faut recréer des produits à forte valeur ajoutée.

Alors dans l'opposition, la gauche craignait l'éventuelle fermeture de la sous-préfecture de Châteaulin. Aujourd'hui, c'est de nouveau d'actualité. Si c'était le cas, ce serait un coup dur pour le Cob ?

La vérité, c'est que dans certains sites urbains qui se sont densifiés, il y a des sous-préfectures qui justifient que l'on s'interroge sur leur pertinence. Le Premier ministre, Manuel Valls et Maryli-

se Lebranchu ont rappelé qu'en zone rurale, le dernier lien entre le territoire et l'Etat, c'étaient ces sous-préfectures. C'est particulièrement vrai en Cob, puisque le sous-préfet de Châteaulin est le référent pour les pays Cob. S'il y a des fusions de sous-préfectures, je suis persuadé que ce n'est pas sur notre territoire que cela se fera. La sous-préfecture de Châteaulin a de beaux jours devant elle.

Dans le projet de loi de financement de la Sécurité sociale, la ministre de la Santé veut relever le niveau de fiscalité spécifique sur la bière. En Centre Bretagne, cela risque d'impacter des brasseries. Cette mesure est-elle justifiée ?

Le gouvernement hérite d'un Etat et d'une Sécurité sociale qui

sont en quasi-faillite. Partant de là, si on veut garder notre niveau de protection sociale et conserver des services publics, il faut redresser les comptes. Dans ce contexte, aucune taxe supplémentaire ne fait plaisir. Les brassiers craignent pour leur production, je le comprends, mais on ne peut pas vouloir plus de santé, de solidarité, de services publics et moins de taxes et d'impôts.

Concernant la RN 164, le ministère de l'Ecologie vient d'entériner le projet de la Dreal pour le contournement de Châteauneuf qui supprime un demi-échangeur, sans tenir compte de l'avis de la commune pourtant sollicitée. Est-ce à dire qu'elle n'a pas voix au chapitre ?

Gérard Lahellec, conseiller régional, et moi avons fait part de notre étonnement sur le fait que la Région, qui paye 50% de cette route, ne soit pas plus concertée en amont. Je souhaite une rencontre sur le terrain entre les services de l'Etat pour prendre la mesure des demandes locales. C'est en bonne voie. En même temps, je ne veux pas prendre le risque, en cette période de disette, de voir ce chantier prendre du retard. J'ai rendez-vous le 15 octobre au ministère des Transports pour faire valoir le point de vue des collectivités locales et de la Région.

Propos recueillis par Laurent Marc